



**Ordre des travailleurs sociaux
et des thérapeutes conjugaux
et familiaux du Québec**

L'HUMAIN. AVANT TOUT.

Montréal, le 5 mars 2013

Madame Pauline Marois
Première ministre du Québec
Conseil exécutif
Édifice Honoré-Mercier
835, boul. René-Lévesque Est
3e étage
Québec, QC G1A 1B4

Madame la première ministre,

Aujourd'hui, 5 mars 2013, le Québec souligne le dixième anniversaire de la mise en vigueur de la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Or, les mesures récemment annoncées par votre gouvernement à l'endroit de certains bénéficiaires de l'aide sociale – notamment des coupes de l'ordre de 20 millions \$ - viennent jeter de l'ombre sur un bilan déjà peu reluisant. Conjuguées aux mesures annoncées un peu plus tôt par le gouvernement fédéral concernant l'assurance-emploi, ces mesures font en sorte que l'année 2013 s'ouvre sous de sombres perspectives pour les personnes pauvres et vulnérables.

Même si certains progrès ont été observés en ce qui concerne la situation des familles avec enfants et bénéficiaires de l'aide sociale – et nous nous en réjouissons – la situation demeure hautement préoccupante notamment pour les personnes vivant seules et les couples sans enfants. Ainsi, 10 ans plus tard, pratiquement 1 personne sur 10, au Québec, vit dans des conditions d'extrême pauvreté, sans être en mesure de pourvoir à ses besoins de base.

Bien que plus riche, la société québécoise n'échappe pas à cette tendance qui s'observe chez les nations les plus industrialisées et selon laquelle les inégalités socio-économiques ont tendance à s'alourdir irrémédiablement.

Depuis plusieurs années, l'Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec réclame l'établissement d'un revenu de prestation, pour tout bénéficiaire de l'aide sociale, lui permettant de combler ses besoins de base, selon la mesure du panier de consommation (MPC). En 2011, ce revenu minimal s'établissait à 15 418 \$. Nous sommes bien loin du compte. Pourtant, c'est là que se trouvent les meilleurs incitatifs au retour ou à l'insertion sur le marché du travail que recherche tant la ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Mme Agnès Maltais.

Présents sur le terrain, les travailleurs sociaux constatent tous les jours les effets dévastateurs de la pauvreté sur les personnes, leur entourage, leur communauté. Parallèlement, ils voient le potentiel extraordinaire des personnes en situation de pauvreté, potentiel qui trop souvent croule sous la perte de dignité résultant de décisions aux effets préjudiciables. Comment l'État peut-il ignorer les données scientifiques mises en évidence par l'Organisation mondiale de la santé qui considère la pauvreté et les inégalités sociales comme étant les principaux déterminants de la santé?

Si certains considèrent que les actions à poser pour réduire et même éradiquer la pauvreté représentent des dépenses trop lourdes pour notre société, d'autres – et nous en sommes – estiment au contraire qu'il s'agit plutôt d'investissements, en raison de tous les bénéfices sociaux et même économiques qui en résulteraient, comme le démontrait récemment le Conseil du bien-être social du Canada.

L'OTSTCFQ et ses membres invitent le gouvernement du Québec à faire de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale un de ses engagements majeurs. Bien plus qu'un enjeu économique, il s'agit là d'un enjeu de justice, de dignité et de respect envers celles et ceux qui vivent déjà dans des conditions extrêmement difficiles. Permettre aux personnes qui vivent sous le seuil de la pauvreté de sortir de l'exclusion et de recouvrer la dignité que procure la capacité de répondre à leurs besoins, c'est raviver chez elles l'espoir de reprendre le contrôle sur leur vie et d'envisager un retour à la vie citoyenne active.

Conséquemment, nous vous demandons de sursoir aux décisions annoncées récemment par la ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale et de convoquer l'ensemble des intervenants préoccupés par ces questions afin d'établir un nouveau plan d'action permettant au gouvernement de reprendre la route menant à l'élimination de la pauvreté et de l'exclusion sociale.

Veillez agréer, Madame la première ministre, nos salutations les plus distinguées.

Le président,



Claude Leblond, Travailleur social, M.S.s.